



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Umaro Sissoco Embaló

CONGO-GUINÉE BISSAU

Le président Umaro Sissoco Embaló reçu à Oyo

Le chef de l'Etat bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, effectue une visite de travail à Oyo, dans le département de la Cuvette, où il a été reçu le 9 mars par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur les questions de coopération bilatérale, la situation prévalant en Afrique de l'ouest et dans d'autres régions du continent. Par ailleurs, le chef de l'Etat congolais a reçu en fin de journée le vice-président du conseil présidentiel libyen, Abdalah Alafi.

COVID-19

Le gouvernement invite à poursuivre la vaccination

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a appelé le 8 mars à Brazzaville à poursuivre la vaccination contre le coronavirus covid-19, en dépit du recul constaté et de l'assouplissement de certaines mesures de lutte.

« Nous devons toujours faire preuve de vigilance, de prudence, mais aussi nous faire vacciner. Les doses sont disponibles et les Congolais sont toujours appelés à se faire vacciner y compris ceux qui l'ont déjà fait d'autant plus que les rappels sont conseillés pour être à l'abri de la menace », a-t-il déclaré.



Page 5

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, répondant aux questions des journalistes/DR

ASSISTANCE SOCIALE

La SNPC au chevet des personnes vulnérables



Les femmes de la SNPC et les orphelins

Les femmes évoluant à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) ont procédé, le 8 mars dans la capitale, à la remise de dons de diverses natures aux orphelinats et maisons d'accueil des personnes du 3^e âge. Selon Clau-

die Bouesso, l'une des cheffes de département à la SNPC, cet acte de charité et de solidarité s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociétale de leur entreprise qui veut être plus près de la population vulnérable. **Page 8**

JUDO

Brazzaville abrite la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba

La Fédération congolaise de judo et disciplines associées a annoncé, hier, l'organisation du 10 au 14 mars de la première édition de la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba.

La compétition réunira plus de 180 athlètes dans les versions masculine et féminine provenant des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Pool, Bouenza, Lékoumou, Cuvette et Cuvette-Ouest. Selon le président de la fédération, Francis Ata, l'objectif est de développer le judo dans le pays.



Page 16

Une compétition de judo/Adiac

CRISE UKRAINIENNE

Le président de l'UA demande un cessez-le-feu

Page 7

EDITORIAL

Aux urnes !

Page 2

ÉDITORIAL

Aux urnes !

Dans la première semaine du mois en cours, nous avons eu droit à une concertation des acteurs politiques intéressés par les compétitions électorales du mois de juillet prochain. Réunis à Owando, dans la Cuvette, du 3 au 5 mars, ils ont essayé de mettre en commun leurs idées pour élarger les contradictions qui les opposent quand approchent les élections. Sur la base d'un ordre du jour plutôt bien rempli, sans avoir évacué l'ensemble des préoccupations, ils se sont engagés à ce que les prochains rendez-vous se déroulent dans un esprit d'apaisement.

Pour y arriver, quelques préalables ont été répertoriés. Parmi lesquels la révision des listes électorales avant le mois de juillet, la parité des organes chargés de conduire le processus électoral, la décentralisation des centres d'impression des listes électorales et des cartes d'électeur. La bataille portant sur ces questions est encore loin d'être gagnée, mais si elle devait l'être en partie à l'occasion des futurs scrutins, la gouvernance électorale en question se porterait mieux.

Savoir aussi que cette fois toutes les circonscriptions électorales du département du Pool iront voter est positif quand on considère les incidents qui avaient naguère empêché la mobilisation de la totalité des électeurs dans cette partie du pays. La cause principale en était le conflit sociopolitique vieux de plusieurs décennies, ravivé à chaque échéance électorale par on ne sait quel démon de la division, peut-être aussi par un certain échec des programmes DDR réussis.

La charpente des législatives et locales de juillet 2022 étant dessinée, il reste aux partis politiques et aux individualités de préparer leurs dossiers de candidature. Si pour des personnalités indépendantes - l'arbitrage étant individuel -, le plus dur restera d'affronter la concurrence sur le terrain, pour les hommes et les femmes désignés par leurs formations politiques, les désillusions sont envisageables. Ceux et celles qui ne pourront bénéficier de la confiance de leur hiérarchie auront le choix entre se conformer à la discipline de celle-ci ou faire défection.

Dans une certaine mesure aussi, il incombe aux partis d'opérer des choix judicieux en présentant des candidats qui ne posent pas de problèmes à leur base. D'avance, retenons que les sièges à l'Assemblée nationale et dans les conseils municipaux et départementaux n'étant pas élastiques comme du caoutchouc, obéir aux règles édictées par son parti est aussi une façon de s'inscrire dans la durée et apprendre de la vie de celui-ci. On ne gagne jamais à tous les coups.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES INSTITUTIONS

Le CCJ boucle sa mission en France

Fleury Névil Ahoué et Athanase-Jaurès Moussongou, pour le compte de la délégation du Conseil consultatif de la jeunesse du Congo (CCJ), ont terminé leur mission de cinq jours en France.



La délégation du CCJ en France, dernière étape, Verquin, le 7 mars 2022

Durant cinq jours de visites et de séances de travail, la délégation a multiplié ses efforts afin d'être au faite de la gestion des espaces de jeunesse, appelés également Maison des jeunes.

L'objectif était d'échanger avec les personnes en charge de ces structures, aussi bien en France qu'au Congo, à propos de l'accompagnement des jeunes confrontés aux difficultés dans leur parcours vers l'autonomie.

Du 2 au 7 mars, à Rouen et aux alentours, en Normandie, pour terminer à Verquin, la délégation a pu mesurer la panoplie des activités à destination des jeunes. Que ce soit pour les pré-ados ou les ados, des salles sont mises à leur disposition leur offrant différents équipements. Cela part de la pratique du sport, de jeux ou pour disposer d'espaces d'expression, de points d'information jeunesse, d'où la mise en place d'un Conseil municipal des enfants et un Conseil municipal des jeunes. À chaque fois, ce sont des structures financées par les municipalités

et édifiées afin de ne laisser pour compte aucun jeune en situation d'oisiveté. Elles permettent plutôt de rassembler à la fois les jeunes et les adultes autour de plusieurs activités, et également de leur proposer des formations aux métiers.

Au cours de ces échanges, la délégation du CCJ a rappelé les relations historiques et séculaires qui existent entre le Congo et la France. Un rappel subtil qui fait des jeunes du Congo et ceux de la France des frères.

C'est pourquoi, espèrent les membres de la délégation congolaise, les échanges d'expérience permettront de raffermir les liens de fraternité entre le Congo et la France, car « les jeunes constituent l'avenir des relations entre ces deux pays ».

En témoigne le présent d'amitié remis à la délégation par Christine Borja Viegas D'Abreu, adjointe au maire de Sotteville-lès-Rouen, pour fixer ces paroles à la réalité en attendant de poursuivre les échanges à travers une visioconférence qui

sera organisée en présence de Juste Bernardin Gavet.

Pour la dernière étape à Verquin, Fleury Névil Ahoué et Athanase-Jaurès Moussongou ont été reçus par Thierry Tassez, maire de la ville. C'était l'occasion là-aussi de prendre connaissance des activités menées par cette municipalité en faveur des jeunes. La délégation a visité la stèle érigée en mémoire de tous les combattants africains morts pendant la Seconde Guerre mondiale. Puis elle s'est déportée au site des installations sportives en construction dans le cadre des Jeux olympiques de Paris 2024.

Avant une restitution auprès de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, la délégation congolaise a confié au correspondant des Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa sa satisfaction sur cette mission d'échange d'expériences et de partage, menée avec fidélité en conformité de la feuille de route établie par sa hiérarchie.

Marie Alfred Ngoma

<p>LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com</p>	<p>service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma</p>	<p>Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200</p>	<p>Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas Commercial Brazzaville :</p>	<p>immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com</p>
<p>DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo</p>	<p>LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)</p>	<p>MAQUETTE Eudes Banzouzi (Chef de service) PAO Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.</p>	<p>Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsebé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64</p>	<p>INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé</p>
<p>RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout</p>	<p>RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta</p>	<p>INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.</p>	<p>TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala</p>	<p>LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo</p>
<p>Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi</p>	<p>Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34</p>	<p>ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba</p>	<p>INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna</p>	<p>GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nonzi B.</p>
<p>RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon Grand-reporter : Nestor N'Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de</p>	<p>RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali/Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports: Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga</p>	<p>PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré</p>	<p>DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marline Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service préresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,</p>	<p>ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepêchesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél. : (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault</p>

PROJET MANIOC

Le développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale se précise

Un atelier national de fin de projet manioc, programmé dans les six pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), s'est ouvert le 9 mars à Brazzaville et prendra fin dans deux jours.

Le sixième atelier qui se tient à Brazzaville est la dernière étape des ateliers nationaux de fin de projet « Production durable du manioc en Afrique centrale et intégration au marché », organisés en collaboration avec l'Institut national de recherche agronomique (IRA). Le partenaire congolais du Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (Prasac) se trouve engagé.

L'objectif global du projet est d'augmenter, de façon durable, la productivité des systèmes de culture à base de manioc, d'améliorer la qualité post-récolte, de diversifier les produits de transformation et d'en favoriser l'intégration aux marchés. En effet, quatrième vivrier mondial en 2008, avec 250 millions de tonnes de production, le manioc nourrissait plus de 800 millions de personnes, d'après les statistiques de la

FAO de 2012. Sa production en zone Cémac était alors estimée à 10 millions de tonnes de tubercules frais et il constituait la clé de l'équilibre alimentaire pour de nombreuses personnes. « *Nous sommes aujourd'hui réunis afin de clôturer un projet très important non seulement pour la République du Congo, mais aussi pour l'ensemble des Etats de la Cémac* », a fait savoir la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Edith Delphine Emmanuel. Elle a indiqué que le manioc relève du champ particulier de l'action économique qui est l'agriculture au sens large qui constitue l'un des piliers du projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso « Ensemble poursuivons la marche ». Il constitue également l'un des piliers prioritaires du Programme national de développement 2022-2026.



Les participants à l'atelier/Adiac

Pour sa part, le Prasac, par la voix de son représentant, le Dr Guy-Florent Ankogui Mpoko, a loué les efforts des chercheurs nationaux et expatriés, plus d'une centaine, qui ont travaillé pour le projet dans quinze terroirs de référence dans les six pays, pour un objectif commun.

Intervenant à son tour, le directeur général de l'IRA, Auguste Emmanuel Issali, a précisé que les objectifs visés par le projet manioc en ses points 30, 36 et

38 sont d'accompagner les entreprises et les autres exploitants agricoles à poursuivre la mise en place des infrastructures inhérentes à l'agriculture. Et d'ajouter : « *C'est en nous inscrivant dans la perspective de développement de l'agriculture que nous pourrions tous soutenir le développement de l'Afrique* ».

En rappel, le projet dont il est question a été soumis et accepté par l'Union européenne pour financement, mais il a fallu recourir à d'autres sources de fi-

nancement telles que Fodec et la Cémac pour la poursuite de ses activités et sa clôture technique. La mise en œuvre des activités du projet manioc a été prévue de 2010 à 2015 à la suite du retrait de l'Union européenne et poursuivie de 2016 à 2018. Ce projet est reparti en six modules dont quatre opérationnels, animés par les correspondants nationaux du Congo et supervisés par des animateurs régionaux.

Guillaume Ondze

ARTISANAT

La créativité des Congolaises mise en exergue

Dans le but de faire valoir la diversité et la créativité artisanale congolaise à travers une exposition riche en produit « made in Congo », la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a ouvert, le 9 mars à Brazzaville, la première édition du Marché de la femme artisanne (Mafa).

Faisant partie des grands rendez-vous de l'artisanat congolais, la première édition du Mafa est placée sur le thème « Artisane congolaise et créativité féminine ». Elle est organisée par le ministère des PME par le biais de l'Agence nationale de l'artisanat. L'événement se présente comme une vitrine permettant de valoriser les produits artisanaux de la femme congolaise. Il s'agit également d'un lieu d'expression et de créativité spécifiquement réservé à l'artisanne.

D'une durée de quatre jours, le Mafa portera sur l'exposition et la vente des produits artisanaux congolais, déclinant ainsi la richesse et la diversité de l'artisanat, particulièrement des productions « fait-main » par les Congolaises.

Ouvrant cette exposition, la ministre en charge des PME, Jacqueline Lydia Mikolo, a signifié que face aux multiples défis et crises que connaît le Congo, l'artisanat national paraît aujourd'hui comme l'un des mail-

lons sûrs pour diversifier l'économie. « L'ambition affichée en ce jour par mon département est d'inciter nos artisanes à la créativité et au professionnalisme dans l'exercice de leur métier. L'amélioration de la qualité et la diversification des produits est un défi qui est à notre portée et que nous allons tous relever ensemble. J'invite donc la population congolaise, durant ces jours d'exposition-vente, à consommer le « Made in Congo » pour valoriser l'artisanat national », a-t-elle indiqué.

Pour Jacqueline Lydia Mikolo, le Mafa est aussi une excellente occasion de mettre en exergue et de faire découvrir les talents, le savoir, le savoir-faire et la dextérité des artisanes souvent méconnues par le grand public. Un moyen pour elles de rayonner tant sur le plan national qu'international. Selon elle, cette initiative est le début d'un partenariat de proximité avec les artisanes.

Dans le même élan, le maire du troisième arrondissement Po-



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo visitant les stands/Adiac

to-Poto, Jacques Elion, a estimé que l'organisation de cette exposition devrait être pérennisée pour promouvoir et favoriser les produits artisanaux fabriqués par les femmes.

« *Nous sommes contents de participer à cet événement qui permet aux femmes de faire valoir leurs talents à travers les différents produits « fait-main ». Par la même*

occasion, nous souhaitons que ce genre d'événement se pérennise pour une mise en valeur meilleure des articles made in Congo », s'est réjoui Claude Rosemonde Bamengui-na, responsable des opérations à la boucherie du Rail spécialisée dans l'agroalimentaire. Et Séraphine Ekoa, promotrice d'Africadvice, de renchérir : « *Je loue ce genre d'initiatives et remercie le ministère des PME pour ce clin d'œil fait aux femmes. J'en appelle de mes vœux à ce que cela se renouvelle...* »

Au terme de la cérémonie, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a exhorté les artisanes à se formaliser et se structurer en groupement d'intérêt économique ou société coopérative pour une meilleure mutualisation des diverses ressources mobilisées dans un plan d'action commun, d'animation économique et de promotion, favorisant le plein épanouissement de ces femmes.

Gloria Imelda Lossele



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 003 /UC-REDISSE IV/SPM/2022 DU 9 AU 11 MARS 2022 LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR ASSURER LA FONCTION D'AUDIT INTERNE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE (REDISSE IV).

(Publication du 9 au 11 Mars 2022)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de 15 Millions de dollars (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024.

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit :

Composante 1 : Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.

Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.

Composante 3 : Développement des ressources humaines en santé publique.

Composante 4 : Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer.

L'UC-REDISSE IV, à travers ces Termes de référence, se propose d'utiliser une partie du financement obtenu de l'IDA pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un contrat relatif aux services du Consultant (cabinet/firme) chargé d'assurer, à temps partiel, la fonction d'audit interne au sein du projet.

Le Consultant (cabinet/firme) d'audit interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par l'UCP, des procédures édictées par les manuels de procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés.

PROFIL DU CABINET/FIRME POUR LA MISSION

Le Consultant doit :

- Être un Cabinet (firme) d'Audit indépendant et/ou d'Expertise Comptable de réputation internationale, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ;
- Avoir en place un système de contrôle qualité, documenté et vérifiable, destiné à fournir l'assurance raisonnable que le cabinet et son personnel se conforment aux normes professionnelles et aux obligations légales et réglementaires, conformément à la Norme Internationale de Contrôle Qualité (International Standard on Quality Control, ISQC 1) « Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen limité d'informations financières historiques, et d'autres missions d'assurance et de services connexes ».
- Avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans en audit des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale.
- Avoir une expérience confirmée (5 ans au minimum) en audit interne des projets de développement notamment ceux financés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, BAD, Union Européenne, Foreign Commonwealth and Development Office (précédemment Department for International Development (DFID))

Les expériences antérieures du cabinet en audit des projets de développement dans le secteur de la Santé est un atout.

Le personnel clé de la mission devra être composé de :

1. L'Associé signataire du rapport doit être un Expert-comptable diplômé et membre d'une association professionnelle d'Experts Comptables.
2. Un chef de mission, Expert-comptable Diplômé et signataire des rapports, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et comptable des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale ;
3. Un auditeur sénior, titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 ans en comptabilité ou finances ou audit ou sciences commerciales ou sciences économiques et justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et comptable ou en contrôle de gestion des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale.
4. Un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans dans la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds, des expériences avec la Banque mondiale seront un atout.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 1er avril 2022 à 14 heures :

Unité de Coordination du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (Phase IV) (REDISSE IV) - située au n° 1 de la rue Lucien FOUNERO Bacongo-Brazzaville-République du Congo.

E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com

Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07.

Fait à Brazzaville, le 9 mars 2022

Le Coordonnateur de l'UG-REDISSE IV,

Jean Pierre OKANDZE ELENGA

COVID-19

Les Congolais invités à poursuivre la vaccination

Du pass sanitaire au port du masque dans les transports en commun et les marchés domaniaux en passant par la prise de la dose de rappel dans le cadre de la lutte contre la covid-19, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, est revenu, dans un entretien accordé à la presse le 8 mars, sur la levée de certaines mesures barrières par le gouvernement.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rappelé que l'assouplissement de certaines mesures ne signifie pas la fin de la pandémie en République du Congo. D'après lui, en dépit des efforts déployés par le gouvernement, la covid-19 sévit toujours avec la présence du variant Omicron, capable de se muter en une autre forme. « Nous devons toujours faire preuve de vigilance, de prudence, mais aussi de nous faire vacciner. Il est même recommandé aux personnes vaccinées d'avoir une dose de rappel pour se mettre à l'abri de la menace », a-t-il exhorté.

En effet, le gouvernement a annoncé, depuis la dernière réunion de la Coordination, la levée de certaines mesures barrières. Le but est, entre autres, d'aider l'économie nationale asphyxiée depuis la survenue de la crise sanitaire en mars 2020 à se relancer. Parmi les secteurs durement impactés, il y a les transports aériens, fluviaux et terrestres. S'agissant des transporteurs aériens, il

leur avait été interdit de passer par des pays de transit considérés comme étant sur la ligne rouge avant de desservir le Congo.

« À la suite de la dernière réunion de la Coordination, on s'est rendu compte qu'il y avait des grands progrès dans le cadre de la gestion de la maladie. Désormais, les vols internationaux peuvent passer par d'autres pays avant de venir à Brazzaville et à Pointe-Noire, à condition que ces transporteurs s'assurent que les passagers qui prennent place à bord de leurs appareils sont bien détenteurs de leur pass-sanitaire ou vaccinal, surtout que le test obligatoire à l'aéroport a été levé », a expliqué le chef du gouvernement.

Ouf de soulagement également pour le transport en commun où les transporteurs terrestres et fluviaux se sont vu limiter le nombre de passagers à bord. « Aujourd'hui, les transporteurs ont la possibilité désormais d'avoir, dans leurs moyens de transport, autant



de passagers en fonction de sièges dont ils disposent. Il n'y a plus de restrictions, il n'y a plus de nombre limité, ce qui les a emmenés à faire de la surenchère en faisant des demi-terrains ou encore en spéculant sur le prix du transport. A défaut d'exiger

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, aux passagers un pass sanitaire, il faut s'assurer qu'ils ont au moins leurs masques », a insisté Anatole Collinet Makosso, précisant que cela permettra de mettre les passagers en sécurité.

Concernant l'ouverture des marchés domaniaux, eux aus-

si impactés par la covid-19, le chef de l'exécutif a annoncé qu'ils pourront désormais fonctionner sept jours sur sept. Ceci sous réserve de la réglementation établie par les autorités municipales pouvant consacrer un jour à l'assainissement. C'est ainsi qu'il a invité les commerçants et les usagers des marchés domaniaux à prendre des précautions au travers du port du masque.

« Si toutes ces mesures n'ont pas été clairement énoncées ou pas bien comprises par la population, elle devrait désormais considérer que ces restrictions sont levées tant sur le transport aérien que sur le transport terrestre et fluvial. Les ministres en charge des Transports et de la Sécurité devraient prendre des circulaires pour rassurer les transporteurs aériens, terrestres et fluviaux de la levée de ces mesures », a assuré le Premier ministre, invitant les mairies à en faire autant concernant les marchés domaniaux.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE








L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

AFRIQUE/COVID-19

Le directeur Afrique du FMI fait le point sur les banques centrales subsahariennes

Le directeur du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), Abebe Aemro Selassie, a évoqué la modernisation de la politique monétaire en Afrique subsaharienne, au cours d'une conférence de haut niveau.

Intitulée « la modernisation des cadres de politique monétaire en Afrique », cette conférence a fait le point sur les progrès réalisés par les banques centrales en Afrique subsaharienne. Le directeur Afrique du Fmi a qualifié d'« impressionnants » les progrès réalisés ces trois dernières décennies précédant la pandémie de Covid-19. En effet, l'inflation moyenne de la région a diminué d'environ 30 points de pourcentage. Au milieu des années 90, jusqu'à 30 pays de la région connaissaient une inflation à deux chiffres. En 2019, la région ne comptait que six pays de ce type, et la plupart d'entre eux étaient aux prises avec un conflit ou une catastrophe naturelle. Cette amélioration de la stabilité des prix a contribué à des résultats économiques moins volatils, à une croissance plus élevée et à de meilleures conditions de vie pour les populations de la région. Ce qui constitue aussi un facteur important derrière l'investissement direct étranger (IDE) dans la région pour développer son potentiel.

Ces progrès ont été réalisés « grâce à l'engagement des décideurs politiques d'Afrique subsaharienne, qui s'est traduit par les réformes courageuses qu'ils ont entreprises », a déclaré Abebe Aemro Selassie. Des réformes visaient des cadres de politique monétaire fondés sur les prix et une plus grande flexibilité dans les régimes de taux de change ; combinés à des mesures en



Abebe Aemro Selassie

matière de gouvernance pour rendre les banques centrales plus indépendantes et responsables. Ce qui a eu pour conséquence une réduction drastique du financement monétaire des déficits dans la

plupart des pays de la région. En effet, « les réformes de la gouvernance ont permis une plus grande transparence et une meilleure communication des évaluations des banques centrales sur les

perspectives économiques et la justification de leurs choix politiques », a souligné le directeur Afrique du FMI. « Elles ont contribué à renforcer la crédibilité des institutions monétaires de la région et ex-

pliquent une grande partie des acquis en matière de stabilité des prix », a-t-il ajouté.

Le maintien de la dynamique des réformes

Pour Abebe Aemro Selassie, le maintien de la dynamique des réformes est essentiel pour l'avenir de la région. Il explique : « Premièrement, la modeste reprise prévue après la pandémie de Covid-19 sera encore plus menacée si les cadres politiques ne sont pas davantage renforcés pour garantir une réponse appropriée au resserrement des conditions monétaires et financières dans les pays avancés. Deuxièmement, pour réaliser le potentiel à long terme de la région, il faudra maintenir le cap sur l'agilité, la responsabilité et l'intégrité des cadres de politique monétaire et des banques centrales. » Il parle de « défi de taille, compte tenu du foisonnement d'innovations, telles que la monnaie numérique et le big data, qui font émerger de nouveaux acteurs. Un défi encore plus redoutable lorsque l'on pense aux chocs auxquels on est appelé à être, notamment en raison des pandémies, du changement climatique et des conflits armés ». Abebe Aemro Selassie est convaincu que ces discussions aideront les banquiers centraux de la région « à relever les défis d'un monde de plus en plus numérisé et instable ».

Noël Ndong

« Les réformes de la gouvernance ont permis une plus grande transparence et une meilleure communication des évaluations des banques centrales sur les perspectives économiques et la justification de leurs choix politiques »

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE

L'hôpital de base de Boundji réhabilité

Trois bâtiments de l'hôpital de base du district de Boundji, dans la Cuvette, sont désormais remis en état. Les clés des services de radiologie, de chirurgie et de laboratoire ont été remises officiellement, le 8 mars, aux autorités du district sanitaire.

Longtemps resté dans un état de délabrement avancé, le bloc infrastructurel constitué de trois bâtiments a été réhabilité grâce à un élan de solidarité de Prince Hérauld Mombouli Ebama, natif de la contrée et cadre de la Force montante congolaise. La cérémonie de remise du bloc infrastructurel s'est déroulée en présence des autorités locales, des notables et de nombreux anonymes.

L'hôpital de base de Boundji a été également doté d'un concentrateur d'oxygène, d'une nouvelle installation électrique et des salles d'hospitalisation aménagées. Peu avant, le 7 mars, Prince Hérauld Mombouli Ebama a offert du matériel didactique aux neuf établissements scolaires publics et privés de Boundji, ainsi que des kits bureautiques et informatiques à la communauté urbaine de Boundji et au commissariat de police qui a bénéficié aussi d'une Pompe à eau.

Fiacre Kombo



La façade du centre hospitalier réhabilité DR

COVID-19

«La pandémie est loin d'être terminée» met en garde l'OMS

La mise en garde mercredi du patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) intervient deux ans presque jour pour jour après avoir prononcé le mot qui a fait réaliser au monde entier la gravité de la crise sanitaire provoquée par la covid-19.

«Ce vendredi marquera deux ans depuis que nous avons dit que la covid-19 se répandait dans le monde entier pouvait être qualifiée de pandémie», a rappelé le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse à Genève, toujours en virtuel. Il n'a pas manqué de rappeler que six semaines plus tôt, «quand il n'y avait que cent cas recensés en dehors de Chine et pas de mort», il avait déclenché le niveau d'alerte sanitaire le plus élevé de l'OMS - une urgence de santé publique de portée internationale. Mais cette qualification n'avait pas frappé les esprits et il a été reproché plus tard à l'organisation d'avoir trop tardé à prendre la mesure de la catastrophe à venir.

«Deux ans plus tard, plus de six millions de personnes sont mortes», a-t-il déclaré en précisant que même si l'OMS note depuis quelque temps que le nombre d'infections et le nombre de mort baissent, «cette pandémie est loin d'être terminée et elle ne sera finie nulle part si elle n'est pas finie par-

tout. L'OMS a noté une croissance très forte dans la région du pacifique occidental, même si au niveau mondial le nombre de nouvelles infections et de décès ont baissé respectivement de 5 et 8%, selon le rapport épidémiologique hebdomadaire.

«Le virus continue d'évoluer et nous continuons à faire face à des obstacles majeurs dans la distribution des vaccins, des tests et des traitements partout où le besoin s'en ressent», déplore le patron de l'organisation. Des tests qui permettent de détecter les nouveaux variants et sont une source d'inquiétude pour l'OMS, son patron qui note que plusieurs pays ont drastiquement réduit leurs tests.

«Cela nous empêche de voir où se trouve le virus, comment il se répand et comment il évolue», a-t-il mis en garde. La stratégie de tests en Afrique du Sud avait ainsi permis de détecter très vite le variant Omicron à la fin novembre 2021. Il est aujourd'hui ultra-dominant.

AFP

UKRAINE

Le président de l'UA demande un cessez-le-feu

Le chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine (UA), s'est entretenu mercredi avec son homologue russe, Vladimir Poutine, pour solliciter un cessez-le-feu durable en Ukraine.

«Je me réjouis de mon entretien de ce matin avec le président Poutine en ma qualité de président de l'Union africaine pour solliciter un cessez-le-feu durable en Ukraine», a écrit Macky Sall sur son compte Twitter. «Je salue son écoute et sa disponibilité à maintenir le dialogue pour une issue négociée du conflit», a-t-il poursuivi.

L'UA avait, dans un communiqué publié le 24 février, appelé la Russie au respect impératif du droit international, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale de l'Ukraine. Elle avait exhorté la Russie et l'Ukraine à un cessez-le-feu immédiat, et à l'ouverture de négociations sous l'égide de l'ONU.

Le 28 février, elle s'est émue dans un autre communiqué des informations selon lesquelles des ressortissants africains fuyant les combats étaient empêchés de franchir la frontière, et a jugé que de tels refus «seraient choquants et racistes, et violeraient le droit international».

Depuis, le Sénégal, aux relations fortes avec les pays occidentaux, a surpris la communauté internationale, le 2 mars,

en s'abstenant lors d'un vote de l'Assemblée générale de l'ONU en faveur d'une résolution qui exige que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine.

Le texte a été approuvé par 141 pays, cinq s'y opposant et 35 s'abstenant dont la Chine et le Congo, sur les 193 membres que compte l'organisation. Près de la moitié des pays africains s'est abstenue ou n'a pas pris part au vote. L'un d'eux, l'Erythrée, a voté contre.

Tout en exprimant sa grave préoccupation face à la situation en Ukraine, le Sénégal réaffirme son adhésion aux principes du non-alignement et du règlement pacifique des différends, disait un communiqué du Conseil des ministres publié le même jour.

Dakar a, par ailleurs, signifié jeudi son mécontentement auprès de Kiev, l'invitant à retirer un appel à combattre en Ukraine et à cesser tout recrutement à partir du Sénégal, après l'annonce d'un enrôlement de trente-six personnes pour aider dans la guerre contre les Russes.

D'après AFP

SECTEUR PRIVÉ

La Banque mondiale enquête sur l'usage du numérique par les PME congolaises

L'enquête sur l'adoption de technologies par les entreprises que vient de lancer la Banque mondiale en République du Congo vise à recueillir des informations précises et quelques opinions sur les technologies digitales utilisées par les entreprises et leur accès à l'électricité.

Initiative s'intéressant aux obstacles et moteurs de productivité des Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises, l'enquête s'inscrit dans le cadre du Mémoire économique pays de la Banque mondiale. Les données recueillies devraient permettre de mieux comprendre la façon dont les entreprises utilisent l'Internet, leur présence sur le Web, leur participation au commerce en ligne, leur utilisation de certaines technologies de l'information et des communications et leur recours aux services en ligne.

D'après les initiateurs, les données exploitées à l'issue de cette enquête permettront aux partenaires de la Banque mondiale de proposer de nouvelles politiques de développement de l'énergie et de l'économie numérique au gouvernement congolais en vue, disent-ils, de renseigner le nouveau Plan national de développement 2022-2026, y compris les nouveaux programmes qui renforceront l'emploi, la compétitivité des PME locales...

Des professionnels de divers secteurs productifs, des journalistes et des services publics sont consultés pour participer à l'enquête, afin que les informations et réponses issues de celle-ci soient aussi précises que possibles pour refléter la réalité. L'objectif est de montrer aux décideurs politiques la nécessité d'agir en conséquence pour favoriser un climat d'adoption des technologies par les entreprises congolaises.

Fiacre Kombo

CLIMAT

Le Giec alerte face à un nouveau record d'émissions de CO₂

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a publié, le 8 mars, un nouveau rapport 2021 sur le réchauffement climatique qui montre qu'on n'est pas du tout sur le bon chemin.



Le dernier rapport du Giec insistait, une nouvelle fois, sur l'obligation de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter les effets catastrophiques du réchauffement climatique. L'Agence internationale de l'énergie révèle que les émissions de CO₂ l'an dernier n'ont jamais été aussi élevées. En effet, après la pause de 2020 et la Covid-19, 2021 a battu tous les records : jamais l'humanité n'a émis autant de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, 36,3 milliards de tonnes au to-

tal.

Le grand gagnant, c'est le charbon, utilisé principalement pour produire de l'électricité. Il a profité des prix volatils du gaz pour s'imposer, notamment en Chine ; il représente à lui seul près de la moitié des émissions. Le pétrole reste, quant à lui, à un niveau inférieur à celui de la pandémie, cela s'explique notamment par les compagnies aériennes qui n'ont pas encore récupéré toute leur activité.

Selon le Giec, certaines régions du monde vont devenir

invivables. « L'humanité brûle plus que jamais du fossile, et tant pis si cela est en totale contradiction avec l'accord de Paris sur le climat et les preuves scientifiques apportées par le Giec la semaine dernière ».

Il a été relevé que passé un certain seuil de réchauffement, et donc d'émissions de gaz à effet de serre, à l'avenir, il sera tout simplement impossible de vivre dans certaines régions du monde.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes de la SNPC au chevet des personnes vulnérables

La gent féminine de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a célébré la journée du 8 mars à travers des actes de générosité dans les orphelinats, les maisons de personnes âgées et les centres de santé intégrés de Brazzaville.

Dans les orphelinats, les maisons de personnes âgées, notamment l'hospice des vieillards Paul-Kamba à Poto-Poto et les centres de santé intégrés des quartiers nord et sud de Brazzaville, de Kintélé à Makélékélé, les femmes de la SNPC ont été porteuses des vivres et non vivres divers pour soulager, tant soit peu, les peines des personnes vulnérables dont les orphelins. Des enveloppes dont les montants n'ont pas été révélés ont été également mises à disposition de ces établissements d'accueil afin de satisfaire d'autres besoins des vulnérables. « La présence des mamans de la SNPC, avec ces dons, nous redonne du sourire et de l'espoir car lors de la célébration du 8 mars les gens ne pensent pas souvent à nous », a déclaré Aude Moutondo, une orpheline vivant dans l'orphelinat "Maison de l'enfance".

Expliquant le sens de la célébration de la Journée internationale de la femme dans un élan de solidarité, Claudie Bouesso, une des cheffes de département de la SNPC, a in-



diqué qu'il n'était pas question d'oublier les personnes vulnérables. « Nous sommes des mamans, nous donnons la vie et lorsque nous voyons des orphelinats, nous ne pouvons rester indifférentes

», a-t-elle fait savoir. Par ailleurs, Aurore Bissouta, cheffe de département réglementation et statistiques au sein de l'aval SNPC, a abondé dans le même sens soulignant que cet élan de solidarité s'ins-

crit dans le cadre de la responsabilité sociétale d'entreprise. « Avec notre présence, ces orphelins et autres personnes vulnérables doivent se rendre compte qu'ils ne sont jamais seuls. Nous

pensons toujours à leur bien-être, sous l'impulsion du directeur général de la SNPC, Raoul Ominga », a-t-elle laissé entendre.

Les bénéficiaires, dans l'ensemble, n'ont pas caché leur satisfaction, à l'instar de la sœur Marie-Thérèse Ongayolo, gestionnaire de l'orphelinat Nazareth de la paroisse Fatima à Mpila. Sans appui, il est difficile de subvenir aux besoins d'une cinquantaine d'orphelins qui y vivent, a-t-elle indiqué, soulignant que l'apport des femmes de la SNPC est d'une grande importance pour prendre soin des enfants.

A l'issue de cette descente dans les orphelinats, maisons de personnes âgées et centre de santé, Claudie Bouesso a affirmé que les femmes de la SNPC ne vont pas s'arrêter là. Cette initiative qui du reste ne date pas d'aujourd'hui, a-t-elle révélé, va se poursuivre en faveur des catégories sociales défavorisées. L'enjeu étant de mettre l'humain au cœur de la responsabilité sociétale de la SNPC.

Rominique Makaya

« Avec notre présence, ces orphelins et autres personnes vulnérables doivent se rendre compte qu'ils ne sont jamais seuls. Nous pensons toujours à leur bien-être, sous l'impulsion du directeur général de la SNPC, Raoul Ominga »



**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les
MARDIS
SAMEDIS

**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les
JEUDIS

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes de Poto-Poto optent pour la promotion de la paix

Lors d'une conférence débat organisé, le 8 mars, par le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, Jean de Dieu Kourissa, les femmes des quartiers 31 et 32 se sont engagées pour le respect de leur droit tout en cultivant la paix dans leur environnement.



Les femmes de Poto-Poto/Adiac

Autour des experts en matière de développement et de la promotion des droits féminins, les habitantes de Poto-Poto ont célébré la journée dédiée à la vulgarisation des droits des femmes à travers un moment d'échange et de partage d'expérience.

Au terme des débats, les participantes ont promis de vulgariser les notions acquises lors de la conférence. Selon elles, la nécessité de promouvoir la culture de paix, d'entraide, du travail mutuel et du respect des droits de l'homme s'impose.

« Nous avons beaucoup appris lors des échanges. La femme doit désormais s'engager dans le développement de la communauté puisque nous jouons un rôle très crucial mais parfois nous manquons de confiance. Merci aux panelistes ainsi qu'à notre député qui ne cesse de servir et défendre les mamans de Poto-Poto », a expliqué une participante.

L'initiateur de ce moment de partage, Jean de Dieu Kourissa, a saisi l'occasion pour inviter les femmes à incarner leur rôle au quotidien. Il estime que la femme est au cœur de la société et son orientation est l'affaire de tous. Parmi les nombreux thèmes développés, la directrice générale du centre de recherche d'information et de documentation sur la femme, Virgine Sheryl N'dessabeka, a exposé sur les différentes avancées de la République du Congo en matière de protection de la femme.

Rude Ngoma

« Mbonguana », une comédie musicale pour le changement de mentalité

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, le 8 mars, le collectif des femmes artistes de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Tosala a livré une comédie musicale intitulée « Mbonguana » à l'Institut français du Congo (IFC). Un spectacle à la fois ludique et pédagogique qui visait à dénoncer les violences faites aux femmes, sensibiliser au respect de ses droits et à marteler sur l'égalité des genres.



La scène dénonçant le mauvais traitement des veuves/Adiac

Écrit par Sylvie Dyclo Pomos et mis en scène par Harvey Massamba, « Mbonguana », qui se donne à comprendre comme « changement », est une création exclusive du collectif Tosala à l'occasion du 8 mars 2022. La comédie musicale met en relief les différentes formes de maltraitements et de violences dont continue d'être victime la femme, à savoir la violence verbale et physique, le viol, l'excision, le veuvage, le harcèlement professionnel, l'abus de pouvoir, etc.

Inspiré de faits réels et incarné de bout en bout par des femmes au talent inouï, ce spectacle haut en couleur se veut un cri d'alerte à l'endroit de l'opinion nationale et internationale pour que cessent ces comportements contre les femmes. « Un grand merci à toutes ces dames du collectif Tosala de m'avoir donné l'opportunité de travailler sur ce

thème, qui est important. Il faudrait que nous, les hommes, nous puissions nous rendre compte que la femme n'est pas inférieure à nous. La femme c'est notre collaboratrice, c'est notre maman, notre sœur, notre fille. Nul besoin de lui faire du mal », a fait savoir Harvey Massamba.

Maman Crédo, responsable du collectif Tosala, s'est énormément réjouie de l'engouement du public pendant et après le spectacle. Selon elle, en préparant quelque chose dans les coulisses, on ne sait jamais à l'avance ce que ça donnera face au public. « A la base nous sommes toutes des musiciennes et nous avons l'habitude de faire des concerts. Avec « Mbonguana » qui est notre première comédie musicale, c'est une nouvelle touche que nous ajoutons à notre carrière. Ce n'était pas facile, mais avec

beaucoup de travail, nous y sommes arrivées. C'est une joie immense. Merci aux différents partenaires qui nous ont soutenus : l'IFC, l'ambassade de France, l'Union européenne, l'ONG Actions de solidarité internationale... », a-t-elle confié.

Étaient sur scène pour ce spectacle, les artistes-musiciennes Cilia Jules, Mariusca La Slameuse, Jessy B, Dom, Liz Babindamana, Gypsie la tigresse, Fanie Fayar, Oupta, Gladys Samba, Maman Credo, Monie Kongo, Nestelia Forest, Dulcie Kiyindou, Joliveth, Sansi Mayindou, Dieuvie, Belgrace, Welicia, Berlea.

Notons qu'après Brazzaville, Tosala met le cap en direction de Pointe-Noire où le collectif initiera, du 16 au 22 mars à l'IFC de cette ville, les ateliers Zaba afin de libérer les femmes de l'emprise des violences économiques.

Merveille Atipo

Didi Stone nommée ambassadrice nationale de la RDC par l'Unicef

Le titre d'honneur permettra à la fille du musicien Koffi Olomide de contribuer à faire évoluer la situation des enfants en République démocratique du Congo (RDC) et en Afrique, en mettant l'accent sur les problèmes qui touchent les filles, notamment le mariage forcé des enfants.

L'Unicef a élevé, le 8 mars, Didi Stone au rang d'ambassadrice nationale, pour être le porte-étendard de la promotion des droits de l'enfant en RDC et en Afrique. « En tant que fille du Congo, je ne peux rester insensible face aux mariages des enfants. Une injustice qui entraîne de graves conséquences sur la vie d'une fille, sur sa communauté et son pays tout entier. Je m'engage aux côtés de l'Unicef à faire en sorte qu'aucune fille ne soit mariée avant l'âge de 18 ans », a déclaré Didi-Stone.

Le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, s'est dit honoré de compter Didi Stone parmi les ambassadeurs pour défendre les droits des enfants. « La lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, y compris le mariage des enfants, est une priorité pour l'Unicef. Je suis ho-

noré d'accueillir Didi Stone en tant que toute nouvelle ambassadrice nationale, soutenant ainsi notre objectif de donner à chaque fille congolaise la possibilité de se construire un avenir meilleur », a indiqué Edouard Biegbeder.

Selon l'Unicef, la nouvelle ambassadrice nationale Didi Stone assistera à la première américaine de « Vaillante », une mini-série de fiction sur le mariage des enfants en Afrique de l'ouest et du centre. La série raconte le passé douloureux d'une jeune femme dont le destin s'entremêle avec l'avenir incertain d'une jeune fille qui va bientôt se marier, et montre comment les jeunes, en particulier les filles, peuvent faire partie de la solution s'ils ont le pouvoir d'agir. Elle montre également le rôle essentiel de l'éducation des filles pour retarder et finalement pré-



venir le mariage des enfants.

Alors que les tendances en matière de mariage d'enfants se sont améliorées ces dernières années en RDC, la covid-19 constitue une menace directe pour le progrès, exacerbant les inégalités entre les sexes en matière de protection, de santé et de statut économique. L'Unicef appelle à une augmentation des investissements dans le système éducatif de la RDC afin que les filles soient au centre des stratégies nationales de développement.

Au fil des ans, Didi Stone a soutenu des organisations à but non lucratif en RDC, en s'attachant particulièrement à offrir un espace sûr aux enfants orphelins. Elle rejoint Céline Banza, Fally Ipupa et Lokua Kanza comme ambassadeurs nationaux de l'Unicef en RDC.

Blandine Lusimana

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Un grand défilé organisé à Mbandaka

Le coup d'envoi des activités marquant la célébration de la Journée internationale de la femme en République démocratique du Congo (RDC), le 8 mars, a été donné à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Équateur, par la ministre du Genre, Famille et Enfant, Gisèle Ndaya, représentant pour la circonstance le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

La ville de Mbandaka a connu mardi une ambiance de fête. Les femmes venues de tous les secteurs de la vie nationale ont défilé devant les autorités pour leur engagement à promouvoir leurs droits. On y a noté la présence des femmes de différents services de l'administration publique, de l'armée et de la police, des commerçantes, sans oublier celles issues des diverses organisations de la société civile.

Deux discours ont été prononcés à cette occasion. Le premier à prendre la parole, le gouverneur de la province, Dieudonné Bobo, a exprimé sa gratitude aux autorités nationales, notamment au chef de l'État, pour l'honneur fait à sa province pour abriter le lancement de la Journée internationale de la femme au plan national. Il a saisi cette occasion pour demander aux femmes de l'Équateur d'intérioriser ce geste posé à leur égard afin d'en capitaliser le contenu. "La femme de Mbandaka a été choisie pour représenter toutes les femmes de la RDC. C'est un honneur et une fierté", a-t-il laissé entendre.



Un carré des femmes à Mbandaka/DR

Le second discours, celui de la ministre du Genre, a dévoilé les thèmes international et national de la journée. Au plan international, le thème choisi a été « Réalisation de l'égalité du genre et avancement de toutes les femmes et les filles dans tous les contextes des politiques et programmes

relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe». Au niveau national, la journée a été célébrée sur le thème «Promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que l'égalité des sexes dans les contextes de lutte

contre le changement climatique et de réduction des risques de catastrophe».

La ministre Gisèle Ndaya a expliqué l'importance de cette journée tout en démontrant le rôle ou l'apport de la femme dans la lutte contre le changement climatique. Parlant de la province de l'Équa-

teur, elle a indiqué que la femme «forestière» est bien honorée par le président de la République. Pour preuve, a-t-elle souligné, la présidence de l'Assemblée provinciale est occupée par une femme, tout comme le commandement de la police provinciale. Elle a remercié le Chef de l'État, champion de la masculinité positive, pour avoir valorisé la femme congolaise. "Car, les femmes congolaises sont actuellement présentes dans toutes les institutions et structures étatiques. Elles représentent 27%, un taux qui s'approche de celui de 30% recommandé par les Nations unies pour la représentativité de la femme dans les instances de prise des décisions", a-t-elle fait savoir. Gisèle Ndaya a rappelé aux femmes que la journée qui leur est dédiée a commencé sous diverses formes dans quelques pays à travers le monde. Mais, quarante-cinq ans se sont écoulés depuis que les Nations unies l'ont reconnue. Elle a clos son discours en annonçant l'ouverture de la foire de Mbandaka.

Blandine Lusimana

RÉFLEXION

Mettre la femme congolaise au cœur des politiques de développement

L'entrepreneuriat féminin en Afrique est en train de prendre son envol grâce à l'avènement des femmes inspirantes et audacieuses, celles qui ont su dépasser tous les clivages par leurs talents et leurs compétences. Leur apport dans l'avancement de la société est incommensurable car leur obstination à vouloir changer le paradigme social a fini par porter ses fruits.

Les idées préconçues, les barrières mentales et structurelles qui autrefois constituaient un frein à l'ascension sociale de la gent féminine, ont pu être levées. La femme fait aujourd'hui jeu égal avec son pendant masculin sur le terrain de l'entrepreneuriat où seuls comptent l'efficacité, la créativité et le sens des affaires.

Certes, elles ne sont pas nombreuses à avoir franchi le pas, mais le potentiel économique dont regorge le peu des femmes patronnes d'entreprises contribue, d'une manière ou d'une autre, à la croissance et à la prospérité du continent. A en croire les dernières statistiques de la Banque mondiale, cette catégorie de femmes représenterait en Afrique 58 % de tous ceux qui, indistinctement, travaillent à leur propre compte. Une estimation qui fait de



Des femmes congolaises/DR

l'Afrique le leader mondial en matière d'entrepreneuriat des femmes.

Toutefois, les mêmes sources renseignent que les entrepreneures, notamment en Afrique subsaharienne, continuent de réaliser des bénéfices in-

férieurs en moyenne de 34 % à ceux des hommes. Tout un paradoxe qui procède, entre autres, des idées préconçues et des clichés négatifs souvent accolés à tort aux femmes. Dans l'imaginaire collectif africain, en effet, l'entrepreneuriat

est perçu comme un concept essentiellement masculin. Une femme entrepreneure est appelée à se comporter comme un homme et doit faire preuve d'autorité, de détermination et d'audace, ce qui n'est pas conforme avec l'identité so-

ciale qu'on lui reconnaît. Et pourtant, loin de troubler la norme sociale, devenir entrepreneure permet à la femme de donner un sens à sa vie en développant ses propres valeurs et convictions et d'acquiescer davantage d'indépendance. Il est temps que l'Afrique s'affranchisse de ce carcan conservateur pour libérer la femme en faisant d'elle un puissant levier de croissance économique. Il faudrait, pour ce faire, identifier et mettre en œuvre des programmes et des politiques qui ciblent les contraintes spécifiques auxquelles elle est confrontée et tenter d'y apporter des réponses idoines. Car, à tout prendre, la pleine réalisation du potentiel économique de la femme peut contribuer massivement à la croissance et à la prospérité du continent.

Alain Diasso

INTÉGRATION RÉGIONALE

La RDC bientôt membre de la Commission africaine de l'énergie nucléaire

Le dossier de candidature de la République démocratique du Congo (RDC) doit être transmis avant le 10 mars pour permettre à la Commission africaine de l'énergie nucléaire de statuer le 21 mars à Addis-Abeba, en Ethiopie.

L'énergie nucléaire a été au centre de l'entretien entre le ministre de l'Intégration régionale, Didier Mazenga Mukanzu, et son homologue de la Recherche scientifique, José Panda, le 8 mars. Les échanges des deux membres du gouvernement ont essentiellement concerné l'application des orientations du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, sur le dépôt de la candidature de la RDC à la Commission africaine de l'énergie nucléaire.

La décision finale du candidat à sélectionner pour ce poste revient exclusivement au Premier ministre, Sama Lukonde, en collaboration directe avec le ministre Didier Mazenga qui s'occupe des questions générales entre la RDC et l'Union africaine (UA). Le pays dispose de moins de quarante-huit heures (soit avant le 10 mars) pour déposer sa candidature afin de permettre à la Commission africaine de l'énergie nucléaire de statuer sur le dossier lors de sa réunion prévue le 21 mars, à Addis-Abeba.

Les dossiers des deux candidats en concurrence ont été déposés au ministre de l'Intégration régionale avant leur transmission prochaine au Premier ministre pour examen final. Le critérium de la Commission africaine de l'énergie nucléaire exige à la RDC de présenter la candidature

d'un professeur d'université doué en matière de l'énergie nucléaire, soit un physicien ayant une spécialisation éprouvée dans ce domaine. A cet effet, les candidatures retenues, celles des Prs Lufungula et Ekoko, sont présentées comme étant les plus ambitieuses.

La voix de la RDC permettra à cette Commission de bien gérer, entre autres, l'épineuse question liée à la gestion des déchets nucléaires. Le candidat de la RDC, une fois retenu, devra aussi peser de tout son poids lors des débats sur le mode de gestion de ces déchets en Afrique. En outre, il doit booster l'apport de l'énergie nucléaire pour le développement du continent à travers les secteurs de l'agriculture, la santé, les infrastructures et autres.

Notons que la RDC a signé en 1996 le Traité sur l'énergie nucléaire, à Indaba, ratifié en 2005. Depuis lors, aucune avancée notable n'a été enregistrée. D'où, le 24 février dernier, sur initiative du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, les ministres Didier Mazenga et José Panda ont mené un véritable lobbying auprès de l'UA afin de déposer la candidature de la RDC à ce poste. Une procédure achevée donne droit au pays de devenir membre devant siéger à la Commission africaine de l'énergie nucléaire.

Jules Tambue Itagali

VIE DES PARTIS

Un vibrant appel du FCD à l'implication de la femme dans le changement du monde

Le message de la vice-présidente de la ligue nationale des femmes, Christine Makusudi Modi, est une interpellation générale adressée aux deux genres.

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, la vice-présidente de la ligue nationale des femmes du Front des Congolais pour la démocratie (FCD), Christine Makusudi Modi, a lancé un appel à l'implication de la gent féminine dans le changement à venir du monde. Elle a invité la femme et l'homme à s'investir dans la promotion des droits de la

femme pour obtenir les résultats escomptés. « *Le monde a changé pour la femme. Oui, il est temps que la femme change le monde car à une époque de l'histoire de notre planète où l'on a besoin de tous les meilleurs esprits afin d'échafauder un avenir meilleur pour tous les peuples du monde, une moitié ne suffit pas* », a déclaré la vice-présidente du FCD. La femme et son partenaire homme, a-t-elle dit, doivent s'impliquer dans la lutte pour la promotion des droits de la femme. Christine Makusudi Modi estime que tout travail accompli dans la

division ne peut être efficace. D'où, a-t-elle dit, l'importance de se serrer les coudes pour briser les inégalités et, par ricochet, défendre les droits des marginaux. L'homme devra s'impliquer tout aussi. Les différentes actions à mener doivent être arrêtées en synergie avec les autorités compétentes.

Le FCD est un parti de l'opposition politique congolaise, créé en 2016 à Kinshasa, par Pierre Ngagudia pour participer à la construction de la conscience politique congolaise. Il prône la sociale-démocratie.

J.T.I.

RELIGION

Le site funéraire du Bienheureux Bakandja sera valorisé

La Primature a confirmé, le 8 mars, le démarrage prochain des travaux sur le site. Ce projet aura des implications à la fois religieuse, économique et sociale sur la province de l'Équateur.

Les préparatifs se poursuivent dans le cadre de la visite prochaine du pape François en République démocratique du Congo. A Kinshasa, une délégation de l'archidiocèse de Mbandaka-Bikoro, dans la province de l'Équateur, a été reçue en audience à la Primature pour faire le point sur le projet de valorisation du site où repose pour l'éternité le Bienheureux Isidore Bakandja.

Accompagnés du ministre d'État en

charge de l'Aménagement du territoire, Guy Loando, l'archevêque de Mbandaka-Bikoro, Mgr Ernest Ngboko, et l'évêque de Bokungu-Ikela, Mgr Toussaint Iluku, ont fait le déplacement de la Primature pour remercier de vive voix les autorités du pays pour leur implication dans cette initiative. « *Nous avons pensé valoriser le site de notre foi, le symbole de la foi catholique chrétienne ici au Congo. Il s'agit du bienheureux Isidore Bakandja. Nous avons sollicité auprès du président de la République et de son gouvernement de pouvoir nous assister pour l'érection du sanctuaire du bienheureux Isidore Bakandja dans l'archidiocèse de Mbandaka-Bikoro, précisément à Bokote. Aujourd'hui,*

nous avons entrepris cette démarche pour pouvoir échanger avec le Premier ministre qui nous a rassurés également de la réalisation de cette œuvre. Dans quelques jours, ils seront en mesure de lancer les travaux à Bokote », a fait savoir Mgr Ernest Ngboko.

Sur un plan strictement religieux, le site valorisé va attirer des nombreux pèlerins au Grand Équateur. Au-delà, il y a une possibilité de booster le tourisme local, avec des retombées tant sur le plan économique que social. « *Nous allons suivre personnellement, sur instruction de la très haute hiérarchie, la matérialisation de ce projet très salutaire* », a conclu le ministre Guy Loando.

Laurent Essolomwa



MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO

MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



HÔTEL DE VILLE DE KINSHASA

L'ambassadeur de la Belgique et la chargée d'affaires de l'Ouganda reçus par Gentiny Ngobila

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa a accordé, le 8 mars, des audiences à l'ambassadeur du Royaume de Belgique en République démocratique du Congo (RDC), à la chargée d'affaires de la République d'Ouganda ainsi qu'au recteur de l'Université de Kinshasa (Unikin).

Avec le diplomate belge, Joe Indekeu, qu'accompagnait la conseillère commerciale et économique de l'ambassade, les échanges ont tourné autour de l'arrivée prochaine dans la capitale congolaise d'une délégation d'hommes d'affaires belges qui sera conduite par le ministre président de la région bruxelloise et par le secrétaire d'État du gouvernement bruxellois. L'ambassadeur de la Belgique a indiqué qu'il s'agit d'une grande délégation d'environ quatre-vingt-dix entreprises qui effectuera une mission économique à Kinshasa afin de venir découvrir le potentiel du marché congolais dans le but de trouver des partenaires économiques et commerciaux. Cette mission, a-t-il poursuivi, voudrait mettre en avant les relations entre la ville de Kinshasa et la région bruxelloise. C'est, selon le diplomate, une façon pour la Belgique de redynamiser les relations mutuellement avantageuses déjà existantes.

Pour sa part, la commissaire générale à la Coopération, Yolande Elebe, a révélé que Bruxelles et Kinshasa discutent déjà sur l'avenant qui sera signé dans le cadre de ces accords. Elle a également fait savoir que cet avenant



Gentiny Ngobila et l'ambassadeur de la Belgique en RDC/DR

va concerner des secteurs spécifiques dont l'environnement, le transport et les infrastructures.

De son côté, la chargée d'affaires de l'Ouganda en RDC, Edith Namutebi, a déclara

ré être venue annoncer au gouverneur la tenue, dans la capitale congolaise, de la deuxième édition du forum d'affaires de l'Ouganda. Elle a sollicité, à cet effet, l'implication de l'autorité urbaine

dans la tenue de ces assises qui auront lieu du 23 au 24 mars. La diplomate ougandaise a également souligné l'importance du raffermissement des relations entre la RDC et l'Ouganda, comme

l'ont souhaité les deux chefs d'État, Félix Tshisekedi et Youweri Museveni, lors de leur dernière rencontre.

Edith Namutebi s'est, enfin, dite satisfaite de l'accord de principe du gouverneur Ngobila qui a promis d'inviter les hommes d'affaires de sa ville à participer à ce grand rendez-vous.

Quant au recteur de l'Unikin, le Pr Jean Marie Kayembe Ntumba, qui était accompagné du secrétaire général à la recherche, le Pr Antoine Tshimpi Wola, il a indiqué que son institution est prête à travailler avec la ville de Kinshasa, en vue d'apporter des solutions idoines aux problèmes du pays en général et de la capitale, en particulier, tels ceux liés au changement climatique, à l'environnement ...

« Comme le veut le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, la RDC doit être un pays solution et l'Unikin a certainement des solutions à apporter à la nation », a-t-il indiqué.

Le Pr Jean Marie Kayembe a, par ailleurs, relevé que plusieurs projets qui existent ont été présentés de manière succincte au gouverneur de la ville, qui s'est dit prêt à offrir une collaboration avec l'Unikin.

Lucien Dianzenza

« Comme le veut le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, la RDC doit être un pays solution et l'Unikin a certainement des solutions à apporter à la nation »

DROITS DE L'HOMME

Militaires et policiers responsables de 44% des violations en janvier 2022

Selon le rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), des éléments de la police et de l'armée ont été identifiés comme auteurs de la mort d'au moins quarante-deux personnes depuis le début de l'année.

Dans son rapport publié le 8 mars, le BCNUDH a affirmé avoir documenté, au mois de janvier, 571 cas de violations et atteintes aux droits de l'homme sur tout le territoire de la République démocratique du Congo (RDC), contre 560 cas en décembre dernier.

Pour ce bureau, les policiers et militaires congolais sont responsables de 44% du total de ces violations. A en croire cette

agence onusienne, au cours du temps en étude, les éléments des forces de l'ordre et de sécurité ont causé la mort d'au moins quarante-deux personnes parmi lesquelles trente-cinq hommes, cinq femmes et deux enfants. Le bureau onusien précise, par ailleurs, que les violations attribuables aux policiers et militaires congolais dans les provinces à conflit sont de l'ordre de 47%, soit 8% de plus du côté de

l'armée et 17% de moins du côté de la police.

Une légère diminution des atteintes attribuables aux groupes armés

Selon ce rapport relayé par 7/7.cd, les atteintes attribuables aux groupes armés ont également légèrement diminué (-3%). Ce qui reflète, à en croire ce monitoring, une baisse du nombre d'atteintes commises par des com-

battants des Allied Democratic Forces.

Le bureau onusien salue, par ailleurs, les efforts de l'Etat congolais pour les procès et condamnations, par des juridictions du pays, d'au moins quatre militaires, trois policiers et dix civils « pour des violations et atteintes aux droits de l'homme sur l'ensemble du territoire congolais ».

L.D.

GOSPEL

L'album « Cinquantenaire » relancé avec « Molende ya ba wewa »

Le plus apprécié des trois nouveaux chants ajoutés aux sept précédents sortis en novembre 2019, le nouveau morceau de la Chonaf (Chorale nationale de la grande communauté Fraternité évangélique de pentecôte en Afrique au Congo, Fepaco- Nzambe Malamu), fait un sacré tabac dans ses représentations locales.

Sorti en janvier, avec un petit extrait posté sur YouTube, «Molende ya ba wewa» passe déjà pour le tube de «Cinquantenaire». Cela enchante la Chonaf engagée dans les préparatifs d'une série de concerts programmés du 17 avril au 2 juillet au sein de la communauté Fepaco-Nzambe Malamu pour commencer. Au total, « sept sont prévus à travers les quatre districts de Kinshasa », a dit au Courrier de Kinshasa le pasteur Jules Tambwe Itagali. Choriste et coordonnateur national de la jeunesse, chorales et Ecole de dimanche (Ecodim) de la Fepaco, il a précisé : « La Chonaf va entreprendre une tournée à travers les différents districts. Elle va à cet effet livrer deux concerts à la Tshangu, plus précisément à Masina et N'Djili. Deux sont programmés au Mont Amba et à la Funa, un à Lemba et l'autre à Bandal. Quant à la Lukunga, elle recevra la chorale pour trois concerts dans les communes de Kinshasa, Ngaliema et Mont-Ngafula ».

«Molende ya ba wewa» (La persévérance des motards) est une invitation aux chrétiens à faire preuve de persévérance et de ténacité à l'instar de celle qui caractérise les conducteurs de moto-taxi, communément appelés «Wewa». « Le chrétien est tenu de prendre exemple sur le wewa que rien n'arrête



Un extrait de «Molende ya ba Wewa» posté sur YouTube /Adiac

même lorsque le trafic routier est dense. Bravant embouteillages et toutes sortes d'obstacles sur son parcours, il ne s'arrête qu'une fois à destination. La persévérance doit donc caractériser tout chrétien en dépit des tempêtes et difficultés rencontrées le long de sa vie. Il doit tenir jusqu'à destination: le royaume des cieux », a souligné le choriste susmentionné. Il se réjouit dès lors que le tout nouveau chant sorti par la Chonaf soit l'objet d'un grand succès à chaque fois qu'il est exécuté, a-t-il avoué. Avec «Lindanda» (guitare) et «Bongwana» (conversion) ajoutés aux sept premiers titres de l'album «Cinquantenaire» pour en

relancer la promotion fait vraiment mouche. Autant dire que la Chonaf a tapé dans le mille en misant sur ce titre pour remettre sous les projecteurs l'opus destiné à présenter la remarquable épopée de la grande et réputée communauté évangélique dont plusieurs représentations, des directions provinciales, sont établies à travers tout le pays.

Un regain d'intérêt

En effet, initiée par le feu apôtre Alexandre Aidini Abala, Fepaco est tenue pour l'assemblée chrétienne pionnière du mouvement du réveil de l'évangile au Zaïre à l'époque. Et qui plus est, a œuvré ardemment pour son expansion dans

l'ensemble du pays. C'est donc dans la visée de célébrer son cinquantenaire, d'où le titre de l'album, qu'il avait été réalisé déjà en 2017. Mais en vue du contexte politique d'alors, sa sortie avait été renvoyée à fin 2019 lors des 52 ans de la communauté. Mais une fois encore, quoique tout de même sorti, «Cinquantenaire» n'avait pas eu l'écho escompté pour avoir subi les contrecoups de la pandémie à covid-19 qui avait sévi les mois suivants. La tenue des cultes ayant été interdite dans le cadre de l'état d'urgence décrété par mesure présidentielle, la Chonaf n'avait pas assuré sa promotion comme prévu. Ainsi, c'est à peine si l'on avait pu

faire cas de l'œuvre qui n'avait pas pu se faire entendre outre mesure étant donné que l'on misait sur son interprétation lors des cultes.

La Chonaf se réjouit dès lors qu'avec les trois nouveaux morceaux, «Molende ya ba wewa», «Lindanda» et «Bongwana» se révèle un vif intérêt pour «Cinquantenaire». Ce regain d'intérêt semble bien plus important que celui suscité par les précédents, à savoir « Na ye epai na yo, Sango malam, Alexandre Aidini, Mukamba Tshijila, Nzambe malam, Rehoboth et Jubilé ». Pour l'heure, l'extrait de «Molende ya ba wewa» posté sur YouTube et sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, suscite la curiosité des fidèles des représentations locales qui n'ont pas encore eu le privilège d'écouter la Chonaf exécuter les cantiques au-devant d'elles. Elles demeurent, semble-t-il, dans l'attente fiévreuse des deux clips censés accompagner la promotion sur le terrain et leur disponibilité sur les plateformes de téléchargement numérique. Du reste, il faut souligner que l'un des sept premiers titres de l'œuvre est dédié à la mémoire du fondateur de la communauté justifié par le fait qu'elle retrace le parcours de l'église Fepaco partant de sa création.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



LITTÉRATURE ET ARTS DE LA SCÈNE

Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah célèbre ses vingt-cinq ans de carrière

Après Pointe-Noire en octobre 2021, le tour est venu à Brazzaville de célébrer les vingt-cinq ans de carrière littéraire et arts de la scène du poète, dramaturge et metteur en scène congolais, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah, sur le thème « Littérature congolaise et arts de scène ». La cérémonie a eu lieu dans la salle de conférences du ministère de la Culture et des Arts, en fin de semaine dernière, en présence des hommes de lettres et des arts de la scène.

La célébration des vingt-cinq ans de la carrière littéraire et artistique d'Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah a été marquée par la critique littéraire d'une de ses œuvres théâtrales intitulée « Tout ou rien » faite par Ramsès Bongolo. Cette pièce publiée en 2015 aux éditions LMI a valu à son auteur une invitation au Salon du livre de Paris en mars 2016. Après, un éditeur qui a eu un coup de foudre pour cette pièce l'a rééditée à Paris, en France, aux éditions Cana. « Tout ou rien » est une pièce de théâtre avec trois personnages, à savoir M. Tout, Mme Ou et M. Rien. C'est un hymne à la paix, à la concorde, à l'entraide et au vivre ensemble.

Cette célébration constitue pour Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah un nouveau point de départ. « C'est un nouveau départ que je prends, un nouveau souffle, une sorte de renaissance, une sorte de résurrection pour produire davantage des livres et marquer mon omniprésence dans les arts de notre pays. Parce que nous avons le devoir de garder allumer les lampions déjà allumés par nos prédécesseurs, les pionniers de notre littérature, que



Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah entouré du critique littéraire et du modérateur / Adiac

sont Jean Malonga, Tchicaya U'Tams'i, Sony Labou Tansi, Sylvain Mbemba, Letembet Ambily, ... », a-t-il dit.

Après vingt-cinq ans de carrière, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah ne compte pas baisser les bras. Il dit travailler encore davantage. « Je ne vais pas déposer ma

plume, je ne manquerai pas non plus de continuer à être sur les planches, sur les tréteaux de théâtre en tant que comédien parce que je le suis aussi, même en tant que metteur en scène, parce que j'ai formé plusieurs générations d'écrivains à travers des ateliers d'écriture ; des

confrères qui aujourd'hui sont devenus aussi poètes écrivains. J'ai aussi formé beaucoup de comédiens, d'acteurs de théâtre qui exercent à Pointe-Noire, sur la scène continentale », a-t-il déclaré.

Après vingt-cinq ans de carrière, il a à son actif dix ouvrages déjà pu-

bliés dans les maisons d'éditions du Congo, d'autres pays d'Afrique et de la France. Parmi lesquels des pièces de théâtre, la poésie et l'essai. Vont s'ajouter d'autres en cours de parution cette année et l'année prochaine. Il s'agit d'un recueil de nouvelles et d'un roman. « Je ne compte pas m'arrêter, parce que je ne dors pas sur mes lauriers. Ma devise depuis toujours est celle de ma troupe de théâtre « Atteindre la cime de la pyramide », a assuré le poète.

Notons que la carrière littéraire et artistique de Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah a débuté lorsqu'il était encore étudiant à la faculté des Sciences de l'Université Marien-Ngouabi en 1996. C'est pour cela qu'il a débuté la célébration des vingt-cinq ans de sa carrière à Pointe-Noire au mois d'octobre 2021. Il est président national du centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre, partenaire officiel de l'Unesco. Il est aussi directeur artistique d'une troupe de théâtre appelée « La compagnie Autopsie théâtre », qu'il a créé en 1996.

Bruno Okokana



The Global Fund
To Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria



EXTENSION APPEL D'OFFRES 22_RFGS_170494

Objet	RECRUTEMENT DE TROIS ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES DISPOSANT DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL DES PERSONNES VULNERABLES AYANT RENCONTREES DES OBSTACLES LIES AUX DROITS HUMAINS ET AU GENRE ENTRAVANT L'ACCES AUX SERVICES.
Date de l'appel d'offres	10 mars 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	31 mars 2022 à 12h00
Numéro de référence	22_RFGS_170494

Introduction

Le Congo bénéficie d'une subvention du Fonds mondial pour la riposte à la pandémie COVID-19, pour la période 2021- 2023 dont Catholic Relief Services (CRS) est l'un des principaux bénéficiaires. Les principaux axes prioritaires à développer dans cette subvention sont les suivantes :

- Interventions de lutte et d'endigement du COVID-19 ;
- Mesures d'atténuation des risques liés au COVID-19 pour les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ;
- Renforcement accru des aspects essentiels des systèmes de santé et des systèmes de riposte communautaires.

Le dernier axe prévoit plusieurs interventions prioritaires parmi lesquelles figurent la prévention de la violence basée sur le genre (VBG) et la prise en charge holistique des cas ; les réponses aux obstacles liés aux droits humains et au genre entravant l'accès aux services. Le choix de ces interventions part du constat qu'il existe très peu d'évidences sur les VBG et obstacles liés aux droits humains dans le contexte de la COVID-19. Cela est sans nul doute du fait qu'il n'existe pas encore un système de suivi des VBG et des obstacles aux droits en général dans le pays.

Pour répondre à ce besoin et afin de mettre en évidence les interventions évoquées plus haut, la subvention C19RM prévoit la mise en œuvre des activités ci-après :

- Appuyer la mise en place d'une permanence dans les 3 centres communautaires de prise en charge psychosociale des personnes vulnérables ayant rencontré des obstacles liés aux droits humains et genre entravant l'accès aux services ;
- Appuyer le fonctionnement de la permanence des 03 sites communautaires.

Cependant pour favoriser l'égalité et l'équité dans le choix des organisations communautaires (ONG/Associations) devant abriter ces activités, il est prévu de recruter au niveau des chacune des localités (Brazzaville, Pointe Noire, Ouessou) une association nationale légalement constituée disposant d'une expérience dans l'accompagnement psychosocial des personnes vulnérables (confrontées aux obstacles liés aux droits humains et à l'accès aux services) et ceux victimes des VBG.

Documents administratifs à fournir

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Pays de CRS ;
- Copies des documents juridiques (Statuts, règlement intérieur, document d'agrément du centre, Copies du NIU) en cours de validité ;
- Plan de localisation du centre dans les 2 ou 3 localités, dans le cas d'un/des centre(s) déjà existant ;
- Rapports d'activités (programmatique et financier) 2020/2021.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org

IN MEMORIAM

Le temps qui passe n'essuie pas nos larmes.

10 mars 2021 - 10 mars 2022, voici une année jour après jour que notre femme et notre maman chérie Mme Kailly née Missolekelet Arlette Bienvenue a été rappelée auprès de Dieu le père Tout-puissant.



Al'occasion de ce triste anniversaire, Aimé Frédéric Kailly son époux, les enfants Espoir, Annabelle, Joël, Pascale demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée, particulièrement les collègues des impôts et de Kilombo (46) d'avoir une pensée pieuse pour son âme.

Maman chérie tes souvenirs resteront à jamais gravés dans nos mémoires. A cet effet des messes d'action de grâce pour le repos de son âme seront dites le, 10, 11,12 mars 2022 à 6H 15 et dimanche 13 mars 2022 à 11h en l'Eglise Jésus-Ressuscité-de-la-Divine-Miséricorde au Plateau des 15 ans.

Dieu a donné, Dieu a repris. Que son nom soit glorifié.

ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Une exposition régionale itinérante pour briser le silence

Le vernissage de l'exposition itinérante de l'Agence française de développement (AFD), « Briser le silence, vaincre la violence : parole de femmes en Afrique centrale », a eu lieu à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville en présence de la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, et de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, le 7 mars.

L'exposition régionale itinérante qui est déjà passée au Gabon, au Cameroun et en Guinée vise à sensibiliser aux violences que peuvent subir les femmes en situation de grande précarité et aux solutions de réinsertion qu'elles ont pu trouver. Elle est constituée des portraits de femmes et d'hommes œuvrant ou étant bénéficiaires d'associations financées par l'AFD.

L'ambassadeur de France au Congo, dans son adresse, a paraphrasé l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui appelait, il y a vingt ans déjà, à prendre toute la mesure des violences faites aux femmes. « La violence à l'égard des femmes constitue l'une des plus flagrantes violations des droits humains. Elle est certainement la plus insidieuse ; elle ignore les frontières géographiques, culturelles ou sociales. Tant qu'elle perdurera, nous ne saurions prétendre accomplir des progrès réels vers l'instauration de l'égalité, du développement et de la paix », indiquait-il. Pour le diplomate français, cette exposition permettra de découvrir l'engagement et la mobilisation des partenaires de l'AFD dans la lutte contre les violences faites aux femmes. « Peut-être vous arrêterez-vous un peu plus longuement en République du Congo, où vous pourrez découvrir des portraits des bénéficiaires de l'ONG Actions de solidarité internationale (ASI), une organisation remarquable que nous soutenons avec notre partenaire de l'Union européenne, et qui a pour objectif d'accompagner des jeunes filles



La ministre Inès Nefer Ingani prononçant son allocution / Adiac

et des femmes en situation de prostitution vers l'insertion socio-professionnelle », a signifié François Barateau.

L'ambassadeur de France a rappelé que depuis 2007, ASI a permis la réinsertion de près de cinq cents filles et femmes et la formation de sept cents bénéficiaires. Depuis le début de la pandémie de covid-19, ce sont onze mille femmes qui ont pu bénéficier de consultations médicales et cent vingt-trois autres d'un hébergement d'urgence. Des chiffres qui démontrent tout l'engagement de cette structure.

En effet, l'action de l'ONG ASI, du collectif « Tosalà » porté par l'IFC sur les fonds baptismaux, mais aussi des autres organisations de la société civile fortement engagées au Congo, s'inscrit pleinement dans cette démarche d'aller vers l'autonomisation de toutes

les femmes et les filles, en leur permettant d'apprendre un métier pour sortir de leur précarité. « Aujourd'hui, je renouvelle mon soutien à ASI et à toutes les organisations de la société civile du Congo œuvrant pour l'atteinte de l'égalité homme-femme. ... C'est pourquoi, au Congo, l'Équipe France s'emploie avec exigence et détermination, à favoriser leur émancipation et leur participation au développement économique, politique et social », a déclaré le diplomate français.

Le Congo s'est distingué dans la lutte contre les violences faites aux femmes

La ministre Inès Nefer Ingani a, elle aussi, félicité l'AFD et les autres partenaires pour cette initiative qui constitue l'un des moyens pour lutter contre les

violences faites aux femmes. En effet, les violences à l'égard des femmes et des filles constituent les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Ces violences qui brisent des vies, au sens propre comme au sens figuré, sapent les perspectives d'une vie heureuse pour les personnes qui en sont victimes, des violences face auxquelles la société n'a pas le droit de détourner le regard, a-t-elle rappelé. « Notre pays s'est distingué dans la lutte contre les violences faites aux femmes par plusieurs actions dont la plus récente est le vote, à l'unanimité, de la loi portant lutte contre les violences faites aux femmes par les deux chambres du Parlement. Cette loi spécifique aux femmes, dont le processus de promulgation est en cours, est

le fruit d'un travail inédit de concertation des principaux acteurs concernés. Elle marque ainsi un tournant déterminant de la lutte contre les violences faites aux femmes dans notre pays », a déclaré la ministre. Elle a ajouté que c'est dans le silence, la passivité et la résignation de ceux qui peuvent parler et agir, que les bourreaux trouveront la garantie de l'impunité. « Nous sommes réunis ici justement pour rompre le silence, pour parler au nom de ceux et celles qui subissent et qui ont peur. Mais surtout pour agir, car c'est par l'action que nous ferons la différence. Il nous faut agir. Et le temps d'agir, c'est maintenant », a martelé la ministre Inès Nefer Ingani.

Pour le directeur de l'AFD, Maurizio Cascioli, son institution essaie d'accompagner les organismes qui travaillent dans le sens d'aider les jeunes filles. « L'AFD a fait de la lutte contre des violences faites aux femmes, surtout de l'inégalité des genres, l'un de ses objectifs prioritaires. Pour moi, 50% de nos opérations doivent poursuivre cet objectif de réduction des inégalités qui constituent un réel fléau aujourd'hui quand on sait que les femmes, les jeunes filles sont les plus exposées à la pauvreté et au changement climatique. Nous espérons aller le plus loin possible... », a expliqué le directeur de l'AFD.

Afin de faire vivre cette exposition qui va fermer ses portes le 4 avril prochain, plusieurs événements sont prévus courant tout le mois de mars.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 20e journée

Groupe A

Éliminé par Nice en demi-finale de la Coupe de France, le FC Versailles réagit en leader à Chateaubriant (3-0). Remplaçant, Christopher Ibayi est entré à la 63e. Trente secondes plus tard, il doublait le score pour son équipe, portant son total à 8 réalisations cette saison.

Saint-Pryvé-Saint-Hilaire rapporte un point de Guingamp (1-1). Fulgenciy Kimbembé était titulaire tandis que Hugo Konongo manquait à l'appel pour le second match consécutif.

Blois et Daniel Moutala, titulaire, l'emportent chez la réserve de Lo-

rient (1-0).

Thomas Oualembo est resté sur le banc lors du succès de Poissy sur Plabennec (3-2).

Vannes bat Vitré 3-1. Sans Jonathan Nsondé, resté sur le banc.

Groupe B

La réserve d'Auxerre s'incline à Haguenau (1-2). Nathanael Bouékou, titulaire, a été averti à la 57e. Le jeune (17 ans) défenseur Victor Mayela, dans le groupe pour la deuxième fois de la saison, n'est pas entré en jeu.

Sainte-Geneviève-des-Bois prend un point à Bobigny (1-1) grâce au but de Mouya Alain Ipiélé. L'attaquant de 24 ans, arrivé cet été en provenance de...Bobigny, a égali-

sé à la 61e. Et totalise 9 buts cette saison.

Wil-Césaire Matimbou retrouvait sa place de titulaire lors de la défaite de Sannois-Saint-Gratien à Fleury-Mérogis (0-1).

Cédric Odzoumo était titulaire lors du succès de Beauvais chez la réserve de Metz (0-1).

Groupe D

Sans Trey Vimalin remplaçant, ni Christopher Bitsamou, absent, Chamalières chute chez la réserve de Nantes (1-2). Yannis Mbemba n'était pas non plus sur la feuille de match.

Trélassac est tenu en échec par la réserve d'Angers (1-1). Juvrel Loumingou et Exaucé Ngassaki

étaient titulaires.

Entré à la pause, Davel Mayela réduit le score à la 73e sur penalty, mais ne peut empêcher la défaite de Béziers face à Bourges (1-2). Son 7e but cette saison.

Isaak Tchimbakala et Kéziah Ambongo sont restés sur le banc lors du match nul de Colomiers face à Andrézieux (3-3).

Chris-Vianney Goteni, titulaire, et Canet s'inclinent face à la réserve de Montpellier (0-1).

Bergerac et Kévin Mingoua, titulaire en défense centrale, font match nul à Mont-de-Marsan (0-0).

Camille Delourme

JUDO

Plus de 180 athlètes participeront à la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba

Dans le cadre de l'exécution normale de sa feuille de route, la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) organise, du 10 au 14 mars, une compétition nationale dénommée «La première édition de la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba».

Au terme de la réunion technique qui a réuni les dirigeants de la Fécoju-Da et les responsables des ligues départementales, il ressort que plus de cent quatre-vingts judokas mettront en jeu leur savoir-faire et leur technicité.

Réservée à toutes les catégories ainsi que toutes les versions, la compétition recevra, au complexe sportif de Kintélé, les meilleurs judokas de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari, des deux Cuvette et de la Sangha. « Notre objectif reste le même : développer le judo dans son ensemble. Chacun doit mouiller le maillot pour atteindre ce but car nous sommes une équipe. Ne négligez aucun détail car le judo congolais a trop souffert et les jeunes veulent vraiment exprimer leur talent », a indiqué le président de la Fécoju-Da, Me Francis Ata.

Cette compétition nationale sera



Une compétition de judo/Adiac

patronnée par le ministre des Sports, Hugues Nguélonde. Elle est la deuxième du genre après le tournoi de la République qui s'est tenu le 28 novembre dernier.

Elu le 4 septembre, le bureau exécutif ne ménage aucun effort pour non seulement redorer le blason de ce sport de combat mais aussi exécuter avec succès son programme sportif. Cette compétition se tiendra à quelques jours du retour d'une délégation de la fédération de la France où plusieurs contrats ont été signés.

Notons que la première édition de cette compétition rend hommage à l'ex-première dame du Gabon et fille du président de la République du Congo, Edith Lucie Bongo Ondimba. Avec la réouverture complète des activités sportives, le public est massivement invité tout en respectant les mesures barrières contre la pandémie à coronavirus.

Rude Ngoma

REPRÉSENTATIONS DE LA CRÉATION

« Antonia Ngoni une tragédie Bantoue » en Ile-de-France

Pour la Création «Antonia Ngoni une tragédie Bantoue», texte de Kani Kabwé Ogney d'après Antigone de Sophocle sur une mise en scène de Jean Felhyt Kimbirima, c'est la dernière ligne droite pour les trois représentations des 10, 11 et 18 mars en région Parisienne, Juvisy-sur-Orge et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Pour le metteur en scène, Jean Felhyt Kimbirima, habitué des planches, cette création tombe à point nommé au moment où commence à se desserrer l'étau des contraintes sanitaires.

Dès vendredi 11 mars, à 20 h 30, le public de l'Espace Jean Lurçat, Place du Maréchal Leclerc à Juvisy-sur-Orge, découvrira en grande première cette tragédie bantoue.

Plateau Kimpa Théâtre offre un spectacle accueilli en résidence de création «aux Bords de Scènes». L'histoire s'articule autour de l'échec d'un putsch dans un pays africain, où le corps du meneur, frère du chef de l'État, est laissé sans sépulture. La première dame, Antonia Ngoni, s'oppose à ce décret présidentiel pris par son époux... Le souffle de la tragédie grecque traverse puissamment cette Antigone africaine servie par des acteurs impeccables, au premier rang desquels l'impérieux Criss Niangouna. À propos de la compagnie Plateau Kimpa Théâtre, elle a été créée en 2010 par Jean Felhyt Kimbirima. Elle est basée en France à Etampes, dans le département de l'Essonne (91). Son travail est mené en étroite collaboration avec de nombreuses compagnies et structures artistiques en Europe et en Afrique.

Marie Alfred Ngoma



TROPHY ZONAL

Les Diabes rouges cadets hommes déjà en chantier

Dans le cadre des préparatifs du tournoi mondial de la Fédération internationale de handball (IHF) dénommé IHF Trophy, les Diabes rouges cadets ont débuté les séances d'entraînement.

Les jeunes congolais présélectionnés pour constituer l'équipe qui défendra le Congo dans la compétition de haut niveau développeront, depuis le 4 mars, la cohésion en leur sein, avant le regroupement général pendant les vacances des Pâques. Actuellement, les athlètes présélectionnés évoluent ensemble et selon un programme préétabli dans leur ligue respective. A Brazzaville, ils sont vingt-neuf présélectionnés et les entraînements se déroulent au gymnase Nicole-Oba à Talangaï, tous les mardis.

Selon le directeur technique national, Jean Patrice Pahapa, cette compétition est une manière pour la Fédération internationale de donner plus de



vivacité dans les pays où le handball n'est pas trop développé. « Chez nous, c'est un peu le handball masculin qui stagne et nous voulons vraiment former la crème afin que nous participions avec assurance aux compétitions futures comme les Jeux olympiques de la jeunesse

en 2026 », a-t-il indiqué. Il a profité de l'occasion pour demander aux athlètes de donner le meilleur d'eux mêmes afin de garantir une place à l'équipe nationale. Aussi, les points sur la discipline et le respect du règlement de l'équipe nationale, de l'âge doivent être respectés.

R.Ng.